

LES JARDINS

RÉSUMÉS DES COMMUNICATIONS

VENDREDI 11 ET SAMEDI 12 OCTOBRE 2024

XXXIV^e COLLOQUE DE LA VILLA GRECQUE KÉRYLOS À BEAULIEU-SUR-MER

■ Le jardin d'Eden et la condition humaine.

Thomas Römer, associé étranger de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, administrateur du Collège de France.

Le récit biblique dit de la « chute » ou du « péché originel » met en scène un jardin luxuriant, le paradis, dans lequel le premier être humain est placé comme jardinier.

Ce jardin est décrit comme luxuriant et même localisé (par un rédacteur postérieur) géographiquement.

Ces indications ont donné lieu à une recherche du paradis terrestre, sans succès. On donnera les raisons expliquant la vanité d'une telle quête.

Une autre question que ce jardin pose est celle d'une cohabitation pérenne entre la divinité qui est, à l'image des rois du Proche-Orient ancien, le propriétaire du jardin, et le couple humain qui s'y trouve.

La transgression de l'interdit de ne pas manger du fruit défendu, souvent présenté comme le péché originel, est en réalité un acte nécessaire pour que le couple humain accède à une certaine autonomie. L'expulsion du jardin est certes la conséquence logique de cette transgression, mais c'est aussi une nécessité. Ce jardin n'est pas un espace dans lequel les humains peuvent vivre.

■ Jardins, architecture et cosmologie dans l'Égypte ancienne.

Nathalie Beaux-Grimal, chercheur associée au Collège de France.

Les vestiges archéologiques comme les représentations pariétales permettent d'avoir une idée précise du jardin égyptien. Qu'il soit pour un particulier, devant une tombe ou dans un temple, sa composition est conçue avec les mêmes principes. Il s'agit de créer un espace clôt, quadrangulaire, avec un damier de cultures, des alignements d'arbres jouant savamment de la symétrie et de l'asymétrie, et surtout (au moins) une pièce d'eau rectangulaire. On y joint une volière, quelques oiseaux sur l'eau, quelques plantes aquatiques et des fleurs sur son pourtour. Les dispositions varient selon le souhait de chacun, roi ou sujet, mais la nature et ses dons y sont disposés, organisés, ajustés pour que l'œil s'y plaise, le nez soit ravi par ses parfums, la bouche par ses fruits, et que le cœur apaisé par l'ombre goûte le souffle doux de la brise. Harmonie de sens écho de l'harmonie de la nature organisée par la main de l'homme, le jardin égyptien serait-il un petit temple, lieu d'équilibre de la création et de synergie avec le divin ?

■ L'arborescence du vocabulaire des jardins en Grèce antique.

Jacques Jouanna, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Une étude sur l'arborescence des jardins en Grèce antique doit prendre pour base l'apparition des jardins dans les textes les plus anciens de la littérature grecque, à savoir Homère et Hésiode. Ils se révèlent à l'examen contenir surtout chez Homère une variété insoupçonnée de mots désignant les jardins (en tout cinq ou six). Certains d'entre eux, bien attestés, n'auront pas une descendance marquante en dehors de la littérature épique ou lyrique. D'autres se développeront dans des familles diversifiées. Toutefois, il est un mot qui reste inconnu dans ce vocabulaire originel des jardins grecs, c'est le « paradis », mot d'emprunt à l'Orient, qui apparaît dans la littérature grecque seulement à partir de Xénophon. Cette étude linguistique qui s'appuie sur la totalité des emplois homériques et hésiodiques apporte aussi des vues sur les jardins grecs de l'époque d'Homère qui apparaissent dans l'*Illiade* lors de comparaisons ou de récits biographiques et dans l'*Odyssee* surtout dans deux grands jardins, celui du roi des Phéaciens qui est un jardin de palais idéal, et celui de Laërte, le père d'Ulysse, qui est un jardin éloigné du palais dans la campagne. Mais ils contiennent tous deux trois parties : ce que nous appelons à l'époque moderne un verger, une vigne et un jardin potager.

■ Les jardins romains comme paysage sensible et inventaire du monde (1^{er} siècle av. notre ère-1^{er} siècle de notre ère).

Agnès Rouveret, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Dans son ouvrage fondateur, Pierre Grimal met en lumière l'apport décisif de l'étude des jardins à la connaissance de la sensibilité, de l'imaginaire et de la pensée des Romains (« le jardin comme excitant à penser »). Il montre en particulier les liens que l'on peut établir entre l'art des jardins et plusieurs formes de peintures paysagères désignées dans les sources écrites comme *topia* (Vitruve, *De architectura* VII, 5, 2) et *topiaria opera* (Pline l'Ancien, *Histoire naturelle* XXXV, 116-117), qui rencontrent la faveur des élites romaines entre la fin de la République et le début de l'Empire.

Parmi ces thèmes paysagers, qui sont autant de modes de perception et d'appropriation symbolique des espaces naturels, la représentation des jardins occupe une place spécifique. Alors que les travaux récents et les angles d'approche se sont multipliés, ne serait-ce que sur la réalité matérielle des *horti*, on se propose de reprendre d'abord ce type particulier de décor dont l'exemple le plus achevé (c'est aussi le premier) se trouve dans la villa de Livie *Ad gallinas albas*. On poursuivra l'analyse en confrontant les images peintes avec la description du jardin du vieillard de Tarente au livre IV des *Géorgiques* (v.116-148) et avec la classification des végétaux dans les livres de botanique de l'*Histoire naturelle* de Pline l'Ancien, en comparant la présentation des arbres, introduits dans l'index du livre XII sous le titre *Arborum naturae*. I-II *Honor earum*, et celle des plantes du jardin, désigné dans l'index du livre XIX, section interne XIX-XX, sous l'intitulé *Hortorum gratia*.

■ Jardins et bois sacrés romains : spécificités et rôles religieux.

John Scheid, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Une certaine confusion peut exister entre ces deux types d'aménagements, même en lien avec un lieu de culte. Afin de distinguer jardins et bois sacrés, il convient de préciser la nature des bois sacrés romains. Contrairement à ce qu'on a longtemps cru, le bois sacré romain ne doit pas être imaginé comme un bois sauvage, intact, sombre et terrifiant. Des découvertes récentes révèlent qu'il n'en est rien, et qu'il est aussi artificiel et cultivé qu'un jardin. Il est sacré en tant que propriété divine et espace entièrement soumis à cette qualité, ce qui le distingue d'un jardin ou d'un bois (*nemus*) même s'ils ont également une propriété divine. L'examen d'exemples bien attestés permet d'entrevoir les distinctions entre ces diverses catégories de lieux naturels liés à des divinités et que nous avons parfois des difficultés à comprendre.

■ Le philosophe entre le jardin et la bibliothèque.

Carlos Lévy, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

La philosophie, en tout cas comme discipline universitaire avant la lettre, naquit dans un jardin, puisque c'est au lieu-dit le domaine d'Académus, fait de jardins et de Portiques, que Platon décida de créer une institution qu'il faut considérer comme l'ancêtre de toutes les académies et même de toutes les universités. Le jardin donna même son nom à une école philosophique, celle créée par Épicure. Il pouvait voir dans cette nature à la fois vivante et contrôlée, le symbole d'une doctrine physique fondée sur la composition et la décomposition des formes atomiques naturelles, mais aussi l'espace qui convenait à la « société des amis » qu'il prétendait créer.

Notre communication comportera trois aspects :

— Tout d'abord, la présence explicite du jardin dans un certain nombre d'institutions et de courants philosophiques, avec à chaque fois l'interprétation qui était donnée de cette présence ;

— Les écoles qui ont préféré les espaces urbains et les bibliothèques, en particulier le Portique stoïcien, qui, comme son nom l'indique, a préféré dispenser son enseignement dans le cadre monumental de la cité ;

— Le transfert de la philosophie à Rome, avec la double prise en charge du jardin et des bibliothèques dans une configuration à laquelle notre culture doit beaucoup.

■ Le jardin et sa clôture : poésie arménienne de la conscience et du monde.

Jean-Pierre Mahé, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

En arménien, jardin se dit *partēz*, équivalant à *παράδεισος*, dont le sens étymologique est, en iranien, « enclos entouré d'un mur ». Cette enceinte apparaît clairement dans les représentations figurées du Jardin céleste. Pour les ascètes, les parfums des jardins sont

indissociables des vertus humaines et de l'encens des prières. Mais quand la pensée se sécularise, les suaves senteurs, cessant de remonter vers le trône divin, s'agrègent aux plaisirs qui nous retiennent ici-bas. Nous en avons un vibrant témoignage dans une célèbre chanson du XVI^e siècle.

■ Jardins d'amour du Moyen Âge.

Michel Zink, de l'Académie française, Secrétaire perpétuel honoraire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Le surgissement au Moyen Âge d'une poésie d'amour très nouvelle dans les jeunes langues romanes est un phénomène bien connu, mais qui intrigue encore. Que cette jeune poésie associe l'amour à l'éveil de la nature printanière ou le mette en contraste avec la nature hivernale paraît très banal. Il l'est moins qu'elle le fasse, non pas comme le recours à un ornement occasionnel, mais systématiquement. Il l'est moins encore qu'elle dissocie la rencontre amoureuse dans la nature sauvage de celle dans le jardin clos. En faisant de ce dernier le lieu réel ou métaphorique de tout amour, humain ou spirituel, elle en fait l'incarnation d'une pensée de l'amour.

■ Le divin jardinier.

Jean-Robert Armogathe, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Il s'agit d'un jardin très particulier, le jardin d'Eden. Notre regretté confrère Jean Delumeau a exploré le Paradis dans trois gros volumes, et il ne s'agit pas de reprendre son parcours exhaustif : c'est l'aspect horticole, botanique, qui va être traité, essentiellement dans la tradition biblique et même chrétienne. Dans le premier récit de la Création, au début du livre de la *Genèse*, Dieu est présenté comme un jardinier, et plus précisément un arboriculteur. On connaît l'histoire fatale qui entraîna l'exclusion du jardin d'Éden : le Seigneur Dieu expulsa les protoparents et, nous dit l'Écriture, « il posta les chérubins à l'Orient du Jardin d'Eden avec la flamme de l'épée foudroyante pour garder le chemin de l'arbre de vie ».

Ce jardin terrestre interdit alimenta l'imagination juive et chrétienne de deux manières : à la fois en termes de nostalgie — et c'est le rêve de l'âge d'or — et en termes de localisation géographique. Dans un monde aux frontières inconnues, mystiques et érudits essayèrent d'imaginer où pouvait bien se trouver ce jardin fermé : « En aucun Paradis ne faict / Si bon estre comme il faisoit / Au verger qui tant me plaisoit » (début du *Roman de la Rose*). Les fruits et les légumes du Nouveau monde complétèrent par des exemples concrets les descriptions imaginaires...

Tout a commencé dans un jardin, où Dieu se promenait, où il créa l'homme et la femme, et d'où ils furent chassés. Marie Madeleine, au matin de Pâques, croit rencontrer un jardinier : c'est Jésus ressuscité ! Et l'histoire sainte se clôt, pour ainsi dire, à l'aube, dans un jardin.

■ Claude-Henri Watelet, *l'Essai sur les jardins*, 1774 : entre la jouissance de la nature et la théorie de la composition : le jardin paysager.

Henri Lavagne, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Claude-Henri Watelet (1718-1786), homme de lettres, critique d'art, mécène des plus grands peintres de la fin du XVII^e siècle, lui-même graveur de talent, a connu une vive célébrité dans les milieux artistiques parisiens particulièrement par la publication en 1775 de son *Essai sur les jardins*. Auteur de plus de trente articles dans l'*Encyclopédie* de d'Alembert et Diderot, ce qui ajoute à sa réputation de connaisseur, son ouvrage sur les jardins s'inscrit dans la grande controverse qui agite tous les amateurs de parcs et jardins en Europe, chez lesquels l'esthétique du jardin « à la française », telle que Lenôtre l'avait consacrée à Versailles, commence à paraître surannée et doit être remplacée par une vision de la nature plus vivante. Watelet est le plus représentatif de ces théoriciens des jardins qui proscrivent les effets de perspective, le géométrisme strict des allées qui empêche les surprises de la promenade, et la mythologie encombrante des statues.

Il développe la conception d'un jardin qui doit être un paysage faisant appel avant tout à la sensibilité et dans lequel le passage du temps même doit se révéler. L'exclusion des topiaires chers au jardin romain et des « murailles vertes » qui emprisonnent le promeneur sont à remplacer par un nouvel imaginaire paysager reflétant une certaine conception de la nature, telle que la voient et la peignent ses amis Hubert Robert, Boucher, Jean-Baptiste Marie Pierre et Carmontelle. Ce qui donne toute son importance à son *Essai sur les Jardins* est la réussite de son parc, le Moulin-Joli, au pied du village de Bezons (Colombes) près de Paris où Watelet a acquis quelques îles de la Seine et dont il fait l'un des parcs les plus célèbres d'Europe à partir de 1758, visité même à deux reprises par le roi et Marie-Antoinette qui vient s'en inspirer pour Trianon. Ce « jardin sans niveau ni cordeau », sera célèbre jusqu'à la Révolution et annonce le jardin romantique.

■ Le jardin chinois aux XVII^e et XVIII^e siècles sous le regard des jésuites : séduction et incompréhension.

Alain Thote, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Les premiers missionnaires jésuites arrivèrent en Chine peu après le milieu du XVI^e siècle, et s'implantèrent d'abord dans le Sud. Puis, ils parvinrent à gagner la capitale, Pékin, à la fin du siècle, et même à y résider auprès de l'empereur. Pour gagner les élites à la religion chrétienne, ces hommes cultivés et très savants entreprirent d'apprendre le chinois et de se former à la culture classique. Ils ont ainsi introduit auprès de l'empereur des connaissances mathématiques, astronomiques, cartographiques, ainsi que diverses techniques, et même des connaissances sur les arts et l'architecture de l'Occident. Parallèlement, ils ont été de fins observateurs de la réalité chinoise, qu'ils ont dépeinte dans des lettres très documentées. Dans leurs descriptions, les jardins occupent une place relativement mineure (lettre de 1749 du père Jean-Denis Attiret), mais elles s'accompagnent de gravures précises dont la diffusion en Europe connut un immense rayonnement. Dans l'analyse proposée, on s'interrogera sur les échanges entre la Chine et l'Occident qui résultèrent aussi bien des observations faites par les jésuites « sur le terrain » que de leurs contributions personnelles à la cour de Chine dans l'art des jardins.

■ À la recherche des jardins d'avant la Conquête en Mésoamérique.

Dominique Michelet, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

D'assez nombreux témoignages historiques datant du temps de la conquête espagnole décrivent toutes sortes de jardins de cette époque, principalement dans le Haut Plateau central mexicain : des jardins de la population ordinaire jusqu'aux jardins nobles et royaux, ils ont été largement analysés, souvent fort bien. Pour la même période, mais aussi et surtout pour des époques plus anciennes, spécifiquement dans la même région, l'iconographie est aussi porteuse d'informations, parfois très riches et souvent étudiées depuis longtemps. À date plus récente, c'est en particulier l'étude des schèmes d'établissement qui offre de nouvelles pistes de réflexion sur la place des jardins dans le monde mésoaméricain ancien, ce que l'archéo-botanique et la chimie des sols « jardinés » commencent à enrichir. Mais, au-delà de l'inventaire de ces différentes sources, ce qui importe c'est la recherche des rapports des hommes mésoaméricains avec leur environnement, naturel, aménagé et idéalisé.